

**COMMUNE DE LA BAUME CORNILLANE**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU 02 MARS 2026 À 20H00**  
**PROCÈS VERBAL**

L'an deux mille vingt-six, les deux mars, à vingt heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Dominique SYLVESTRE, Maire.

Date de la convocation : 24/02/2026  
Nombre de Conseillers en exercice : 10

Étaient présents : Alexandre BLANC, Marie-Thérèse GUARDIOLA, Bruno CHARVE, Gaëlle LANCIEN, Frédéric LECLERCQ, André MOURIQUAND, Thierry PION, Isabelle PRAL, Dominique SYLVESTRE,

Absentes excusées : Brigitte THIVOLLE.

Secrétaire de séance : Gaëlle LANCIEN

Séance ouverte à 20h10

**1) Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 16 février 2026,**

Vote : 9 pour unanimité.

**2) Vote du budget primitif 2026**

Le budget primitif de la commune pour l'exercice **2026**, arrêté comme suit :

- Dépenses et Recettes de fonctionnement : **592 750.86 €**
- Dépenses et Recettes d'investissement : **909 529.70 €**

Vote : 9 pour à l'unanimité

**5) Questions et informations diverses :**

**a) Urbanisme**

- AVIS FAVORABLE DP :

**Elisabeth THEOLIER**, pose de panneaux photovoltaïques

**Barruel Cyrille et Loriane**, création ouverture et abri

- AVIS FAVORABLE PC :

**BLANC Alexandre** : Construction d'un abri voitures contre la façade nord de la maison et d'un abri de jardin.

**b) Plan particulier de mise en sûreté « PPMS »**

L'inspection académique demande l'approbation du PPMS établi par le Directeur de l'école.

Vote : 9 pour à l'unanimité

**c) Travaux à la Fagolière et grotte de la Dame**

Les travaux sont presque terminés. Le premier locataire arrivera au 1<sup>er</sup> Avril.

Pour l'escalier de la grotte de la dame la rambarde sera normalement installée d'ici une quinzaine de jours.

**d) Conseil d'école du mardi 24 février 2026 à 18h, à la Baume-Cornillane.**

Les prochaines activités seront :

- le 14 mars soirée des écoles du RPI,
- le 03 avril Carnaval avec goûter,
- le 30 juin fête des écoles et remise des dictionnaires aux élèves de CM2 à Ourches.

Demande de subvention exceptionnelle pour les enfants qui vont aller visiter l'Assemblée Nationale le coût total est estimé à 90€ par enfant.

Le référent sécurité des Services académiques Mr Catalabra demande la mise en place d'un boîtier d'alarme.

**e) Tableau des assesseurs** pour les élections municipales.

- f) **Comédie de Valence** : Pas de spectacle proposé cette année 2026. A l'avenir, les réservations seront à renégocier lors de la signature d'une nouvelle convention.

Fin de séance : 20h52

Prochain conseil le 21 mars 2026 à 11h.

Le Maire,

Dominique SYLVESTRE



La secrétaire de séance,

Gaëlle LANCIEN

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Lancien', written over a horizontal line.